

Retraites : non à la démagogie du PS !

Elie Cohen est directeur de recherches au CNRS, Jean-Baptiste de Foucauld est ancien commissaire au Plan, Xavier Gaullier est sociologue (CNRS), Pierre-Michel Menger est sociologue, directeur de recherches à l'Ehess et Bernard Perret est économiste.

Le Monde, 28 mai 2003

QU'EST-IL arrivé au Parti socialiste au congrès de Dijon ? Il est difficile de s'expliquer comment, à la faveur des mobilisations et du débat sur les retraites, une confortable majorité "réformiste" de 60 % a pu accoucher d'un discours d'opposition radicale et démagogique aux réformes entreprises par le gouvernement.

Que défendait jusqu'ici le PS ? D'abord une méthode. Fondé sur la concertation, le Conseil d'orientation des retraites (COR) mis en place par Lionel Jospin devait être le lieu d'élaboration d'un consensus à minima entre tous les acteurs. Ce dispositif faisait d'ailleurs cause commune avec un autre engagement de campagne des socialistes : privilégier le dialogue social avant de se présenter devant la représentation nationale.

Des objectifs et des principes ensuite. Il suffit de se reporter au texte adopté par la Convention nationale du PS de février 2002, pour se les remettre en mémoire. Au point 2.5 de cette contribution à la campagne présidentielle, les socialistes s'engageaient alors à défendre la répartition, le sort de ceux qui ont commencé à travailler jeunes, la retraite progressive, le système des bonus pour ceux qui travaillent plus longtemps, la possibilité pour les fonctionnaires d'intégrer les primes dans le calcul de leur pension, et enfin - last but not least - la nécessité de *"faire en sorte qu'il n'y ait pas de distorsion forte entre les salariés du secteur privé et ceux du secteur public"* (*L'Hebdo des socialistes*, février 2002, p. 35), c'est-à-dire, si nous décryptons bien, l'harmonisation des durées de cotisation du privé et du public.

Qu'en est-il aujourd'hui ? On peine à reconnaître les socialistes d'hier dans leurs expressions actuelles. Sur la méthode, alors que le gouvernement semble observer scrupuleusement la feuille de route tracée naguère par le PS, on ne peut qu'être surpris d'entendre d'importants responsables du parti proposer de procéder par référendum, c'est-à-dire d'enfermer dans une alternative binaire un débat sur lequel on préconisait il y a peu pédagogie, dialogue et délicatesse. Quant aux objectifs, chacun aura noté qu'ils se retrouvent presque tous dans le projet proposé aujourd'hui par le gouvernement, certains d'entre eux ayant été d'ailleurs obtenus par la CFDT, curieusement prise à parti du haut de la tribune dijonnaise. Bref, à bien considérer l'architecture globale de la réforme actuelle et les propositions du PS version 2002, on se prend à penser qu'aux affaires les socialistes auraient probablement fait sensiblement la même chose que l'actuel gouvernement.

Mais alors qu'est-ce qui a bien pu motiver ce virage à 180° qui voit à présent l'état-major de la rue de Solférino exiger haut et fort le retrait d'un texte qui aurait pu être à quelques détails près le sien ? Reniement ? Les socialistes s'en défendent en soulignant leur différence : 1) ils auraient certes allongé la durée de cotisation, mais en fonction de la pénibilité des métiers ; 2) ils n'auraient pas tout misé sur l'allongement (à 40 ans dans le public, puis à 41 et à 42 pour tout le monde), mais aussi sur le niveau des cotisations ; 3) enfin, ils auraient garanti le financement intégral de la réforme. Telles seraient les différences fondamentales permettant de distinguer une droite sauvagement libérale d'une gauche authentiquement solidaire. Tels seraient les motifs justifiant l'appel à la mobilisation dans la rue des salariés qui s'y trouvent déjà.

On pourrait certes discuter ces objections où le PS n'est pas toujours de bonne foi : ainsi, la réforme actuelle invite les partenaires sociaux à négocier rapidement la prise en compte de la pénibilité dans le calcul des durées de cotisation ; elle laisse grande ouverte la possibilité d'agir en 2008 sur le niveau des cotisations plutôt que sur leur durée (scénario probable et même difficilement évitable) ; elle s'appuie dans le même temps sur l'effet de long terme des lois

Balladur de 1993, qui vont peser sur le niveau des pensions... On doit aussi reconnaître que le financement de cette réforme reste incomplet et repose sur un pari difficile à gagner - celui de l'emploi - tout en s'interrogeant sur les moyens préconisés par les socialistes pour remédier à la difficulté : est-il réaliste de vouloir faire payer davantage les entreprises ? Et, à supposer que l'on puisse le faire, la solution est-elle à la hauteur du problème ?

Mais là n'est pas le problème de fond : nul ne nie les insuffisances de cette réforme. La question centrale est plus politique que technique : ces insuffisances justifient-elles qu'on la rejette et que l'on attende la prochaine alternance pour rouvrir un dossier si souvent et si longtemps ajourné ? Est-ce cela que souhaitent aujourd'hui les socialistes ? Veulent-ils vraiment être en situation de conduire eux-mêmes une réforme qui coûterait cher à leur clientèle électorale ? Il suffit de dérouler l'hypothèse pour en percevoir la faible vraisemblance.

Reste que le scénario d'un nouvel ajournement n'est pas à exclure et que le PS contribue, par ses choix, à le rendre possible. Or chacun doit être bien conscient du coût économique et à terme social d'un nouveau retard : plus on attend, plus la réalité des départs massifs à la retraite commencera à peser sur les financements et plus ceux qui le peuvent feront le choix d'un système par capitalisation de fait. Bref, ceux qui agitent aujourd'hui le chiffon rouge en prétendant défendre les plus modestes prennent en réalité la responsabilité d'encourager le développement d'un système infiniment plus inégalitaire.

Plus largement, une gauche qui se réclame si bruyamment de la lutte contre les inégalités peut-elle plus longtemps passer sous silence les problèmes d'équité, de justice sociale et de solidarité intergénérationnelle que pose toute réforme des retraites ? Car l'équité concerne aussi les "distorsions fortes" entre le secteur privé et le secteur public, entre les régimes spéciaux et le régime général, et accessoirement entre la génération qui aura pleinement tiré parti de carrières continues et d'emplois protégés et la génération fragilisée par l'instabilité généralisée. On ne peut croire que le PS ait oublié cet aspect du problème. Alors, va-t-il clarifier sa position ? La réponse à ces questions intéresse autant l'opinion publique que ses nouveaux camarades de la CGT.

Si toutefois le PS était conscient à la fois de sa responsabilité et des exigences de justice sociale que nous venons d'évoquer, alors comment comprendre la violence des propos qui ont été tenus à Dijon ? Pourquoi cet apparent ralliement à un front du refus dont il a pourtant pu mesurer, au pouvoir, la capacité à bloquer toute réforme (que l'on songe à la tentative avortée de réorganisation du ministère des finances) ? S'agit-il d'une revanche sur le 21 avril ? Faut-il faire intervenir l'algèbre compliquée des jeux d'appareil ? Assisterait-on à une instrumentalisation moralement douteuse de l'idéalisme des militants par des caciques qui savent parfaitement à quoi s'en tenir ? L'unité retrouvée du parti se serait-elle faite aux frais du bon sens et du rapport adulte à la réalité que l'on attend d'un parti de gouvernement ?

Il nous est difficile de trancher à la place des bien nommés "*responsables*". En revanche, il est possible d'affirmer qu'il y a toujours un coût politique et économique aux discours tenus dans l'opposition, car la gauche est appelée à revenir au pouvoir. Or, en pleine réforme des retraites, la charge du PS pourrait bien s'avérer au final un terrible attentat contre l'avenir. Pas seulement celui du gouvernement en place, mais aussi celui du PS lui-même. Si la réforme finit par passer, il est en effet peu probable qu'une future majorité socialiste décide de l'abroger, pas plus que le gouvernement Jospin n'abrogea les lois Balladur de 1993. Mais, entre-temps, la gauche aura affaibli sa propre crédibilité et un peu plus hypothéqué les ressources de la réforme dans ce pays. Elle aura également perdu la confiance de celles et ceux qu'elle tentera alors de réunir à la table des négociations.

Etre en minorité n'autorise pas à s'affranchir de toute éthique démocratique. Le travail de l'opposition ne consiste pas à dire systématiquement le contraire de ce que l'on fera, voire de ce que l'on pense. Il serait bon que les socialistes le comprennent et qu'ils mettent fin à ce jeu d'acteurs à la fois nocif et suicidaire. Le devoir des observateurs que nous sommes est en tout cas de le leur signifier et de leur tenir lieu de mémoire quand celle-ci vient à faillir.